

Bulletin d'adhésion

Vous

Mme Melle M.

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ à _____

N° Tél. _____ Portable _____

Chef d'entreprise : non salarié salarié (cocher la cases)

Statut du conjoint :

Votre entreprise

Raison Sociale _____

Forme juridique _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Code NAF (APE) _____ N° RM ou RC _____

N° SIRET _____

Activité _____ E-mail _____

Site Internet _____

Votre cotisation (déductible au titre des frais généraux de l'entreprise)

Je souhaite adhérer à la CAPEB (année civile 2023) (cocher la case correspondant à votre choix)

- Une part fixe annuelle (année civile) Normal **293 €** (Bâtiment Artisanal inclus*)
 Créateur **243 €** (Bâtiment Artisanal inclus*)
 Parrainage **243 €** (Bâtiment Artisanal inclus*)
 Coordonnées filleul/parrain

* L'abonnement annuel tarif réduit au Bâtiment Artisanal (voir le point 5 des CGA au verso) **43 €**

Modalités de paiement (cocher la case correspondant à votre choix)

- Par chèque libellé à l'ordre de la CAPEB 81
 Par carte bancaire. Merci de nous contacter
 Par virement bancaire (IBAN **FR76 1780 7006 1161 0211 3623 597** – BIC **CCBPPFRPPTLS**)
 Par prélèvement annuel (**Joindre un RIB** du compte qui sera débité et remplir l'autorisation de prélèvement au verso)
 (si prélèvement en 2022, veuillez nous retourner ce bulletin avant le 19 décembre, après cette date reconduction automatique)

Part variable

Si vous êtes employeur, une part variable correspondant à **0,62 %** de la masse salariale de votre entreprise sera géré directement par votre Caisse de Congé payés. (voir le point 4 des CGA au verso).

Nombre de salariés _____ Nombre d'apprentis _____

Je déclare avoir bien pris connaissance des conditions générales d'adhésion présentées verso du présent bulletin et vouloir adhérer à la CAPEB.

Je déclare accepter la transmission des données me concernant à des sous-traitants et prestataires, mais aussi à des partenaires de la CAPEB selon les modalités de l'article 11 des CGA au verso.

Cachet de l'entreprise

Fait à _____, le _____

Signature :

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion à l'adresse ci-dessous.

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

1. Pour être adhérent du syndicat et pouvoir accéder aux différents services et avantages procurés par l'adhésion, il faut se conformer aux statuts et règlement intérieur - dont un exemplaire est tenu à disposition dans le syndicat et dont une copie sera remise à tout adhérent en faisant la demande - et acquitter les cotisations syndicales.

2. La cotisation est composée d'une part fixe, éventuellement de prestations annexes et, pour les entreprises employant du personnel, d'une part proportionnelle à la masse salariale. Elle est fiscalement déductible au titre des frais généraux de l'entreprise.

3. La part fixe est annuelle, acquittée par les moyens de paiement visés par le bulletin d'adhésion, elle est due par tout adhérent.

4. Si vous êtes employeur, la part proportionnelle à la masse salariale est appelée par la Caisse de Congés Intempéries pour les entreprises qui y sont affiliées. Pour les autres, elle sera appelée directement par le syndicat sur la base des salaires bruts figurant dans la DADS de l'année précédente.

5. L'abonnement au journal « Le Bâtiment Artisanal », mensuel d'information de référence qui constitue le plus fort tirage de la presse professionnelle, est proposé à tout adhérent à tarif réduit. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cet abonnement, vous pouvez déduire son coût du montant de l'adhésion. Le montant de l'adhésion sans le bâtiment artisanal s'élèvera à 250 € en cas d'adhésion « normal » et 200 € en cas d'adhésion « créateur » et « parrainage ».

6. L'adhésion et l'abonnement sont valables pour une année civile ou pour une période de douze mois consécutifs et se renouvellent automatiquement par tacite reconduction à l'échéance. Tous les ans, les adhérents reçoivent une information les avisant des montants de la cotisation et de l'abonnement pour les douze mois à venir, ainsi qu'une fiche préétablie permettant de mettre à jour les données les concernant.

7. Le non-paiement de la cotisation justifie que les prestations correspondantes ne soient plus servies ; de même, le non-paiement de l'abonnement au journal « Le Bâtiment Artisanal » justifie que le journal ne soit plus distribué à l'abonné.

8. Il est possible de mettre fin à l'adhésion à tout moment, par démission adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au président du syndicat. Le syndicat peut réclamer la cotisation correspondant aux six mois qui suivent le retrait de l'adhésion. (article L 2141-3 du code du travail).

9. La qualité d'adhérent se perd par démission, décès, déchéance des droits civiques ou radiation pour non observation des statuts et du règlement intérieur ou pour préjudice moral ou matériel porté au syndicat. La radiation est prononcée par le conseil d'administration conformément aux statuts.

10. La perte de la qualité d'adhérent entraîne la perte de tous les avantages et bénéfices tarifaires et promotionnels, ainsi que le droit d'accéder aux différents services du syndicat qui sont réservés exclusivement aux adhérents.

11. Les informations recueillies sont nécessaires pour permettre à la CAPEB de traiter et gérer votre adhésion, vos abonnements, l'envoi de lettres d'information sur les actions menées mais aussi, votre accès aux différents produits et services qu'elle met à votre disposition. Pour ce faire, la CAPEB dispose de moyens informatiques.

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée (UE) n°2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement à certains cas de figure, de retrait de votre consentement et de portabilité des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit au testament numérique. Si vous souhaitez exercer ces droits, adressez-vous au Responsable de traitement des données via un courrier ou mail (adresse postale ou mail ci-dessous).

Vous disposez également d'un droit de recours auprès de la CNIL en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment du RGPD.

De même, si vous ne souhaitez pas recevoir de votre syndicat de lettres d'information autres que les abonnements que vous avez souscrits, veuillez cocher la case ci-contre ☐.

Si vous avez coché la case au recto vos coordonnées pourront être communiquées à des partenaires (Batiactu, CSTB, Habita+, e-Boutique Dynabuy-CAPEB Avantages, ou Ha+PME, ou tout partenaire à venir dont vous serez avisés), aux fins de campagnes d'information, d'enquêtes, de publication de vos coordonnées dans des annuaires professionnels ou de diffusion de brochure ou avantages..

12. Afin de vous permettre d'accéder à votre espace adhérent, accessible depuis le site internet du syndicat, le syndicat vous remet un code d'identification, composé d'un code d'accès et d'un mot de passe. Ce code d'identification est personnel, individuel, confidentiel et intransmissible. En conséquence, vous vous engagez à préserver la confidentialité de ce code d'identification et à prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun tiers, autre que les personnes dûment habilitées au sein de votre entreprise, n'ait accès à ce code d'identification et puisse ainsi accéder illicitement à cet espace réservé et, à informer immédiatement votre syndicat en cas de perte, vol, ou utilisation illicite du code d'identification. Vous vous portez fort du respect de ces obligations par les personnes que vous aurez autorisées, au sein de votre entreprise, à faire usage du code d'identification.

Mandat de prélèvement



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A)

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Débiteur :

Votre Nom
Votre Adresse

Code postal
Pays

IBAN

BIC

A :

Signature :

Identifiant créancier SEPA :

FR 10 ZZZ636732

Créancier :

Nom

CAPEB DU TARN

Adresse

8 route de Fauch

Code postal

81000

Ville

ALBI

Pays

FRANCE

Paiement :

Récurrent/Répétitif

Ponctuel

Le :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.